



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 56978

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur certains aspects relevés dans le rapport de la Caisse nationale d'assurance maladie, qui visent notamment deux domaines particulièrement lourds en prescriptions, à savoir les médicaments antibiotiques et les transports sanitaires. Ces deux secteurs représentent en effet une dépense de deux à trois milliards par an. Il lui demande si des études sont mises en oeuvre pour mieux contrôler les conditions de prescription sans porter atteinte à la liberté d'exercice des professionnels de santé.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56978

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 février 2005, page 1270